



Votre Intercos



N°9

Janvier 2025

Le magazine de la
Communauté de communes Flandre Lys



Je suis très heureux de vous retrouver en ce début d'année via ce lien de communication privilégié qu'est « Votre Interco' ».

En 2024, nous avons traversé de nombreux défis. En Flandre Lys, la crise climatique et les inondations qui ont touché notre territoire sont encore dans nos mémoires. Nos partenaires (USAN et Voies navigables de France) ont pu réaliser des travaux de curage sur les cours d'eau grâce à un assouplissement temporaire de l'Etat. Les mutations économiques, les transitions écologiques et énergétiques ont fait de cette année une période marquante, qui nous a poussé à redoubler d'efforts et de créativité.

2024 a été marquée par de nombreux travaux d'aménagement du territoire afin d'en faire un lieu toujours plus agréable à vivre, attractif et toujours plus adapté aux nouveaux défis sociétaux et environnementaux. Nous avons poursuivi notre engagement en faveur du développement durable. Nos actions ont été conséquentes pour favoriser les mobilités douces comme la création de voies vertes sur les communes de La Gorgue, Fleurbaix, Lestrem et Haverskerque, la multiplication des bornes de recharge électrique, l'entrée en vigueur de la nouvelle version de la navette Ma.Lys

avec une vocation plus sociale ou encore la mise en place d'aides à l'acquisition de vélo à assistance électrique... Elles permettent de répondre aux attentes environnementales et sociétales.

2024, vous le lirez dans les pages de ce magazine, aura vu naître également notre projet de territoire « Axe Lys 2040, un avenir au fil de l'eau » qui donne à notre interco' une vision à long terme et qui servira de feuille de route pour mener à bien nos politiques publiques sur le territoire.

Notre souhait en Flandre Lys est de permettre à chaque habitant, quelle que soit sa commune de résidence, de se sentir pleinement intégré et soutenu.

En 2025, nous continuerons d'aller de l'avant, en gardant à l'esprit cette vision commune qui nous anime : construire un territoire toujours plus solidaire, durable et résilient.

2025 verra la zone d'activité Moulin Madame à Sailly-sur-la-Lys inaugurée, les débuts du chantier de construction de la Maison d'accueil pour les personnes victimes de violences intrafamiliales, une nouvelle tranche de travaux de création de voies douces, la poursuite du plan pluriannuel d'entretien des voiries, l'accompagnement et le soutien aux entreprises locales, l'accompagnement de la CCFL envers les communes tout en renforçant l'attractivité de notre territoire

Parce que nous avons la chance de vivre dans un territoire dynamique, avec une population attachée à ses valeurs et à son environnement, nous avons également le pouvoir et le devoir de bâtir un avenir à la hauteur de nos ambitions.



Je souhaite à chacune et chacun de vous, ainsi qu'à vos proches, une année 2025 emplie de réussite, de sérénité et de bonheur. Ensemble, continuons de construire un territoire Flandre Lys fort, solidaire et tourné vers l'avenir.

Bonne année 2025 à tous !

Votre Interco' – Magazine de la Communauté de communes Flandre Lys

Magazine gratuit – ISSN 27479-2904

Directeur de la publication : Jacques Hurlus

Directeur de la rédaction : Marc Vasseur

Rédaction et mise en page : Service Communication de la CCFL

Imprimé sur papier satiné certifié PEFC par La Monsoise

Tirage : 19 000 exemplaires

Distribution : TTS et Aireme

Crédits photos : CCFL – Studio Caillou

Aucun article ni photo du magazine communautaire de la CCFL ne peut être reproduit sans l'autorisation du service Communication de la CCFL.

Sommaire

Votre interco'

P. 2-7

- Edito du Président
- Dossier : Axe Lys 2040, un cap à suivre

S'installer et vivre

P. 8-11

- Ma.Lys revient avec une dimension plus sociale
- Des aides à l'acquisition de vélo à assistance électrique
- Rencontre avec la coordinatrice du Point justice Flandre Lys
- Retour en images sur les événements marquants

Entreprendre et travailler

P. 12-13

- Au cœur de l'innovation avec Eura Industry Innov'
- Des voies vertes en Flandre Lys, kézako ?

Aménager et préserver l'environnement

P. 14-15

- Déchèteries, que peut-on y déposer ?
- La CCFL vous aide à réduire vos factures

Découvrir et se dépenser

P. 16-19

- Nouvelle année record pour la Base Nautique
- Bientôt un radeau solaire en Flandre Lys
- Esperlu-kids, le nouveau prix littéraire

Grandir & apprendre

P. 20-23

- En 2025, une éruption imaginative autour des « 1001 Nuits » pour le Printemps des poètes
- Rencontre avec le collectif Studio Caillou, en résidence en CCFL pour le CléA 2025
- RPE : Les écrans au cœur du débat
- Numérique : abonnez-vous à la Chaîne WhatsApp de la CCFL pour rester informé de toute l'actualité du territoire

"Anticiper les grands défis environnementaux, économiques et sociétaux"



L'année 2024 a vu la Communauté de communes Flandre Lys se doter d'un Projet de territoire « Axe Lys 2040 », véritable feuille de route à suivre pour répondre aux enjeux, aux singularités et aux défis du territoire, ainsi qu'un Plan local de l'Habitat intercommunal (PLHi 2024-2030). Des outils qui permettent d'avoir une véritable vision du territoire avec des objectifs à suivre et à développer. Rencontre avec Jacques HURLUS, Président de la CCFL.



Pourquoi un projet de territoire ?

La CCFL est reconnue par tous pour son dynamisme et sa forte attractivité, tant résidentielle qu'économique. Notre Communauté de communes peut s'appuyer sur la qualité de son cadre de vie et ses services à la population ainsi que sur la proximité de grands pôles urbains dynamiques. Néanmoins, dans un contexte de plus en plus incertain pour nos collectivités, nous avons la responsabilité d'anticiper les grands défis environnementaux, économiques et sociaux en mettant en place des politiques publiques innovantes et durables. Cela va permettre de garantir la résilience de nos territoires et d'améliorer la qualité de vie des citoyens. C'est dans ce cadre que notre projet de territoire Axe Lys 2040

est née et représente une vision d'avenir partagée, équilibrée et concertée entre notre intercommunalité et ses 8 communes membres.

Quelle méthode a été employée pour construire Axe Lys 2040 ?

Nous avons travaillé par étapes de façon concertée avec l'ensemble des élus communautaires, les communes membres, ainsi que les forces économiques et les partenaires institutionnels. Cela nous a permis de construire sereinement ce projet de territoire en prenant en compte les spécificités de la CCFL et préparer ainsi une vision commune de l'avenir de notre territoire.

Après une phase de diagnostic du territoire, nous avons recensé les grands défis de la CCFL et validé les grandes orientations sur lesquelles nous allons déployer des moyens entre aujourd'hui et 2040.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le projet stratégique d'Axe Lys 2040 ?

Axe Lys 2040 nous permet d'avoir une vision stratégique globale aujourd'hui pour l'avenir du territoire.

Axe Lys, c'est avant tout une démarche globale et à long terme qui vise à définir nos orientations prioritaires pour le développement et l'aménagement de notre intercommunalité. Il s'agit ici d'une vision partagée et structurante qui fédère l'ensemble des acteurs du territoire autour d'objectifs communs, répondant aux enjeux socio-économiques, environnementaux et culturels.

Concrètement, ce projet stratégique est tourné autour de 4 grands axes, eux même déclinés autour d'orientations.

Le 1er axe s'articule autour des villes et des bourgs vivants, connectés et équilibrés. Il prévoit notamment un développement de l'offre culturelle sur le territoire, l'évolution de notre offre de services collectifs avec un principe d'accès à la culture pour tous. On travaille également, pour répondre aux attentes en matière de mobilité, sur la mise en place d'un moyen de transport afin de permettre de relier notre territoire aux gares les plus proches (Armentières, Béthune, Bailleul).

Le 2e évoque le Grand territoire de la Lys : un espace porteur d'avenir. Sur ce point, nous avons identifié le besoin de valoriser notre espace fluvestre, nos paysages et d'en faire un territoire résilient face au changement climatique, mais aussi de s'appuyer sur le développement des énergies renouvelables sur notre territoire.

Le 3e axe permettra de donner les perspectives

d'évolutions et de redessiner la trajectoire spécifique du territoire. Pour ce faire, nous mettons en place de nouvelles aides à la production de logements en Flandre Lys. Quant au niveau économique, nous venons de créer une nouvelle zone d'activité sur la commune de Sailly-sur-la-Lys, la zone d'activité Moulin Madame. Celle de la Rivière d'Or à Merville poursuit son développement. Ces deux opérations mettent en avant l'attractivité de notre territoire aux portes de la Métropole lilloise.

Enfin, le 4e et dernier axe est transversal. Il doit permettre la mise en œuvre de notre projet stratégique en adaptant notamment notre stratégie. A ce titre, notre intercommunalité met en avant la solidarité avec les communes membres, que ce soit par le biais des fonds de concours accordés aux communes ou par la dotation de solidarité communautaire.



Autre document structurant qui a été mis en place en 2024, le Plan local de l'Habitat intercommunal (PLHi) 2024-2030. Quel constat effectuez-vous sur le logement en Flandre Lys ?

Nous avons la chance d'être un territoire attractif pour de nombreux ménages souhaitant disposer d'un cadre de vie à la fois proche de la nature et proche des grands centres urbains. Concrètement, tous nos logements sont prisés. Logements anciens, terrains à bâtir ou encore logements locatifs sociaux... La demande dépasse l'offre dans tous les secteurs.

Pourtant, cette attractivité que nous saluons génère aussi des difficultés. Certains ménages peinent à trouver sur le territoire un logement adapté à leurs besoins. Nous avons à cœur de leur apporter des solutions pour leur permettre de continuer leur parcours de vie. Enfin, il est primordial que l'accueil de populations nouvelles se fasse dans de bonnes conditions. Pour y arriver, nous avons besoin de services publics nouveaux, d'équipements municipaux nouveaux ou rénovés. D'où l'intérêt d'anticiper et de mieux répartir nos efforts.

Pourquoi ce PLHi ?

D'abord, c'est un document de planification stratégique à l'échelle intercommunale permettant d'organiser et d'encadrer les politiques de l'habitat local sur l'ensemble de l'intercommunalité. Il va permettre de répondre aux besoins en logements, à la fois en termes de quantité et de qualité, tout en y intégrant les dimensions sociales, économiques et environnementales.

Notre PLHi a pour but de répondre aux besoins de logement en Flandre Lys, de favoriser la mixité sociale, de promouvoir le développement durable, mais aussi d'encadrer l'urbanisation et d'aider à la rénovation du parc existant notamment via les aides que le conseil communautaire a instaurées.

Téléchargez la brochure
Axe-Lys 2040 ↓



S'installer et vivre

Aide à la restauration des logements insalubres !

Nouveauté en Flandre Lys, les propriétaires bailleurs de logements insalubres peuvent désormais être aidés pour réhabiliter leurs habitations.

Faire disparaître les verrous. Sécuriser et améliorer le cadre de vie. Permettre la mise en location de logements sociaux supplémentaires sur le territoire. Tels sont les leitmotifs du nouveau dispositif proposé par la CCFL aux propriétaires bailleurs de logements insalubres sur les communes du territoire. Un dispositif qui, avant d'être généralisé à l'ensemble de la CCFL, a été testé avec brio sur la commune de Merville en 2024 auprès d'un propriétaire en centre-ville.

Le constat avait été fait de la présence sur le territoire de logements vacants car insalubres, et dans le même temps les communes, dans le cadre de la loi SRU (Solidarité renouvellement urbain), peinent pour certaines à proposer assez de logements sociaux. Une des solutions proposées par la Communauté de communes Flandre Lys a donc été de trouver des investisseurs privés pour réhabiliter des logements privés insalubres et les remettre en location.

L'intercommunalité a accordé au propriétaire une aide de 10 000€ par logements, soit dans le cas test à Merville de 50 000€ (5 logements) afin de transformer ces logements insalubres en habitations viables. Le propriétaire a été accompagné par l'association Les Toits de l'espoir.

Un dispositif gagnant-gagnant qui permet de

réduire le nombre de logements insalubres, de proposer de nouveaux logements sociaux et donc de réduire de facto la carence en logements sociaux SRU des communes.

Plus de renseignements pour les propriétaires bailleurs de logements insalubres :

Service habitat de la CCFL
03 28 50 14 90



S'installer et vivre

Ma.Lys a repris du service depuis le 2 novembre !

Depuis le 2 novembre, votre Communauté de communes a relancé sa navette MA.Lys, avec de nouvelles conditions d'accès et un nouveau prestataire en charge du transport.



Ce service de transport à la demande est ouvert aux habitants de la CCFL sur conditions d'accès* pour des déplacements de plus d'1 km sur l'ensemble des 8 communes du territoire, à savoir Haverskerque, Merville, Lestrem, Estaires, La Gorgue, Laventie, Sailly-sur-la-Lys et Fleurbaix. Ma.Lys s'est recentrée sur son utilisation première, à savoir la dimension sociale.

La navette Ma.Lys est fonctionnelle du lundi au vendredi de 6h à 21h et le samedi de 7h à 18h

**Personnes âgées de 70 ans et plus / Personnes à mobilité réduite / Jeunes de 16 à 25 ans / Apprentis, stagiaires (lycéens et étudiants) / Demandeurs d'emploi / Bénéficiaires des minima sociaux / personnes en réinsertion professionnelle*

Les tarifs sont les suivants :

- Aller simple : 1 €
- Aller/ retour : 1,50 €

Réservations :

Ce service fonctionne uniquement sur réservation au 03 74 47 23 39 (du lundi au vendredi de 9h à 17h) ou par mail Malys@toc-toc.fr

Inscriptions obligatoires

Le premier contact client auprès du nouveau prestataire doit s'effectuer soit :

par téléphone au 03 74 47 23 39 afin de fournir toutes les informations nécessaires (pièces justificatives)

par mail Malys@toc-toc.fr

Toutes les informations →



Depuis le 15 juillet, une aide financière à l'achat d'un Vélo à assistance électrique !

Le conseil communautaire a voté le 30 mai 2024 la mise en place d'une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour les habitants de la CCFL.

Dans la lignée de sa politique incitative menée en matière d'écomobilité, de déplacements en mobilité douce et de développement de l'usage du vélo sur le territoire, la Communauté de communes Flandre Lys instaure une nouvelle aide financière permettant l'acquisition d'un VAE. Elle est disponible depuis le 15 juillet dernier. Elle entre pleinement dans la démarche politique d'accompagnement à la conduite des changements de mode de déplacements sur le territoire, en complément des Velysoo (VAE en location), des nouvelles pistes cyclables qui ont pour dessein d'établir en Flandre Lys un écosystème favorable à la pratique du vélo.

Cette aide peut être cumulée avec l'aide de l'Etat (sur critères de ressources fiscales) pour l'achat d'un VAE.

C'est quoi ?

Cette aide financière est accessible uniquement aux habitants des huit communes de la CCFL.

Elle ne concerne que les achats de VAE de type urbain, dont les vélos cargo, les vélos pliables, ainsi que pour les vélos tout chemin, neufs et homologués.

Elle est limitée à deux aides par foyer et sera versée après l'achat du VAE, sur présentation de la facture.

Quel montant ?

Le montant de l'aide financière allouée par la CCFL est de 200€.

Elle pourra être majorée de 100€, soit une aide totale de 300€ pour les demandeurs ayant souscrits à compter du 15 juillet 2024 au service Velysoo uniquement via un contrat « Velysoo 365 » arrivé à son terme.

A la date du 25 novembre 2024, 34 aides de 200€ ont été versées.

Quelles démarches pour en bénéficier ?

- Habiter sur le territoire de la CCFL
- Être majeur
- Remplir le formulaire (disponible en CCFL, au service Environnement) et apporter l'ensemble des pièces justificatives demandées.

<https://www.cc-flandrelys.fr/vivre-et-s-installer/mobilite/aide-vae>

Une aire de covoiturage à Fleurbaix

Le covoiturage permet de réduire le trafic routier, de limiter la pollution, de recréer du lien et de réduire ses dépenses.

C'est dans cette optique que la CCFL a décidé de poursuivre son plan de mise en place d'aires de covoiturage sur le territoire. Des aires adaptées au besoin en fonction de leur situation géographique et répondant aux besoins de la population. C'est ainsi que fin 2024, l'intercommunalité a

fait l'acquisition d'une partie du parking déjà existant du magasin Carrefour Contact situé en bordure de la départementale RD 171 rue des Glattignies à Fleurbaix, à proximité du centre-ville, pour créer une micro-aire de covoiturage.

Ainsi, ce sont 4 places réservées au covoiturage qui vont voir le jour sur cette partie du parking qui comportera une signalétique horizontale et verticale appropriée.



"On facilite l'accès au droit !"

Les élus de la CCFL ont fait le choix de rendre communautaire le Point Justice en Flandre Lys.

Lieu ouvert à tous, gratuit et confidentiel, il permet à chaque personne d'être écoutée, orientée et informée face à des difficultés juridiques ou administratives. Depuis février 2024, Virginie Bottin occupe le poste de coordinatrice du Point Justice. Rencontre.

Quelles sont les missions principales du Point Justice ?

Notre rôle est de conseiller, informer, orienter les usagers sur leurs droits et leurs devoirs. C'est une passerelle entre le justiciable et l'auxiliaire de justice. On facilite l'accès au droit, aussi bien pour les personnes du territoire Flandre Lys que d'autres communes. Il existe un véritable réseau des points justice et on fait toujours en sorte de renseigner au mieux et le plus rapidement possible les usagers du service.

Le point justice a pour mission principale de faire connaître à chacun les droits dont il dispose et ainsi leur permettre de savoir comment et par quel intermédiaire les mettre en œuvre. En fonction des thématiques et de l'avancée du dossier, on peut soit orienter la personne vers la médiation soit vers un interlocuteur de justice. Nos thématiques d'intervention sont diverses, l'aide aux victimes, les conflits de voisinage ou encore les aides juridictionnelles.

Le point justice, c'est aussi des permanences avec des intervenants extérieurs...

Effectivement, nous accueillons aussi bien à Merville qu'à Laventie des permanences d'intervenants extérieurs, comme par exemples des avocats du barreau de Béthune ou de Dunkerque, des notaires, médiateurs familiaux et de nombreuses associations partenaires... Ces rendez-vous sont totalement gratuits pour les administrés. L'objectif est de permettre à l'usager d'être écouté et d'être aidé dans ses démarches afin de régler au mieux les problèmes qu'il peut rencontrer.



point-justice

Horaires des permanences du Point Justice

● En mairie de Merville :

Le point justice tient ses permanences physiques (uniquement sur RDV)

Les lundis
De 8h30 à 12h / 13h30 à 17h

Les 1^{er}, 3^e et 5^e mercredis du mois
De 8h30 à 12h / 13h30 à 17h

● Au Castel de l'Alloeu à Laventie :

Permanences physiques (sur RDV) les 2^e et 4^e mercredi du mois

Permanences téléphoniques (pour les prises de RDV physiques / pour conseiller et ou orienter le justiciable)

Lundi et mercredi de 8h30 à 12h / 13h30 à 17h

Mardi de 8h30 à 12h

Jeudi 9h30 à 12h

Pas de contact le vendredi

Contact : 06 30 08 51 29

Mail : pointjustice@cc-flandrelys.fr



Jeudi 7 novembre, l'ensemble des référents du dispositif Réseau VIF (violences intra-familiales) de l'Arrondissement de Béthune, dont font partie la CCFL, se sont réunis à Noeux-les-Mines afin de recevoir la plaque « Ville engagée » en présence du Sous-Préfet de Béthune.



Durant le mois d'octobre, à l'occasion de l'anniversaire du réseau L'Esperluette, de nombreuses animations ont eu lieu dans les bibliothèques et médiathèques des communes adhérentes.

Samedi 21 septembre, Jacques Hurlus, président de la CCFL, a participé aux côtés du premier édile gorguillon à l'inauguration de la nouvelle mairie de La Gorgue, pour laquelle l'intercommunalité a participé en tant que partenaire financier.



Jeudi 17 octobre, plus de 210 demandeurs d'emplois ont participé à l'édition 2024 du RDV avec l'Emploi organisé par la CCFL à La Gorgue. 140 postes étaient à pourvoir.

Eura Industry Innov' a réuni les acteurs économiques au château de Bac Saint-Maur

Fin novembre, Eura Industry Innov' a réuni élus, partenaires, start-ups, industriels et experts pour une matinée sur le thème de l'innovation au cœur de la compétitivité des entreprises avec les richesses des territoires.



La Communauté de communes Flandre Lys est partenaire d'Eura Industry Innov'. Son vice-président en charge du développement économique, Philippe Pruvost, a rappelé l'importance du secteur économique sur le territoire. Un message relayé par la suite par le président d'honneur Philippe Vasseur, ainsi que par Frédéric Motte, président de la mission Rev 3 à la région Hauts-de-France. Tous ont mis en avant les enjeux régionaux liés à l'innovation durable.

Les échanges se sont poursuivis avec des témoignages concrets de collaborations recherche et développement fructueuses entre

entreprises et laboratoires, avec des binômes (Arc et Université d'Artois / Chicorée Leroux et Université de Lille...)

Les pôles de compétitivité et d'excellence étaient également à l'honneur lors d'une table ronde, portant sur leur complémentarité autour de la bioéconomie.

Pour clore cette rencontre, l'accélérateur Rev3 Lab Eura Industry Innov' a été officiellement lancé. Les pitches des start-ups lauréates ont montré des solutions prometteuses pour relever les défis économiques et environnementaux.

Un camp de l'innovation autour de la bioéconomie !

Jeudi 28 novembre, le service développement économique de la CCFL organisait, avec Dreamakers, un camp de l'innovation au lycée Val de Lys à Estaires sur la thématique bien spécifique de la bioéconomie.

Imaginer une idée de produit innovant à partir de ressources naturelles. Telle était la consigne donnée aux 47 élèves des classes de 3^e du collège Henri-Durez et de 3^e prépa métiers du lycée Val de Lys pour cette édition 2024 du Camp de l'innovation. Après une présentation sommaire de la bioéconomie à travers notamment de quelques exemples locaux, les élèves, encadrés par Anthony Huant et Sophie Timmerman, ont eu l'opportunité de découvrir l'entrepreneuriat en lien avec cette thématique. Sur une demi-journée, ils ont mené de A à Z leur projet, de la conception à la réalisation, en faisant preuve de créativité et d'esprit d'équipe.

Chaque équipe a ensuite présenté et soutenu son projet devant un jury composé d'industriels, de partenaires et d'élus. Une belle façon de sensibiliser les jeunes aux métiers de l'industrie.

De nouveaux axes de mobilité douce !

La CCFL poursuit le déploiement de son schéma directeur vélo Flandre Lys. A ce titre, plusieurs tronçons de voies vertes ont été créés au second semestre 2024 sur le territoire.

Plus de 6 km de voies viennent ainsi s'ajouter à celles déjà existantes dans le dessein de sécuriser au mieux les déplacements en mode doux sur le territoire de l'intercommunalité et permettre le développement de la mobilité douce en Flandre Lys. D'autres tronçons viendront compléter l'offre en 2025, avec pour objectif à terme de permettre de relier Fleurbaix à Haverskerque via ces infrastructures.



Une voie verte, kezaiko ?

Une voie verte est un aménagement partagé destiné aux déplacements non motorisés, comme les piétons, les cyclistes, les rollers, les trottinettes, ainsi que les personnes à mobilité réduite. Elles sont de facto interdites à tout véhicule motorisé. Ces voies sont sécurisées et offrent ainsi un environnement agréable et sans véhicules motorisés pour la promenade et les loisirs. Elles permettent de se déplacer sans emprunter les axes routiers.

Les voies vertes sont des espaces en site propre où la cohabitation entre les différents types d'utilisateurs est nécessaire, car peuvent se côtoyer sur le même tronçon des cyclistes, des piétons, des utilisateurs de trottinettes, de rollers, des personnes à mobilité réduite. Il n'est pas fait état de limitation de vitesse sur ces voies, d'où la nécessité de faire preuve de civisme et de permettre à chacun son utilisation.

Aménager et préserver l'environnement

Vos services de déchèteries en Flandre Lys !

Conditions de dépôts

Les véhicules admis sont limités à 3.5 T de Poids total autorisé en charge. La quantité de déchets acceptés par usager est de :

- 2m³ par jour la semaine
- 1m³ par jour le samedi

Dernier accès 10min avant l'heure de fermeture pour toutes les déchèteries

Déchets acceptés :

- Encombrants
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) / Batteries, piles
- Végétaux / Gravats / Bois / Cartons / papier / bois
- Bouteilles et bocaux en verre / Articles bricolage/jardinage
- Ferraille / Huiles usagées (vidange, friture)
- Mobilier (matelas, ameublement, couettes...) / Textiles, linge, chaussures
- Produits chimiques (peintures, aérosols, solvants, phytosanitaires, ...)
- Pneus, non souillés, non jantés (véhicules légers)
- Néons, ampoules / Radiographies / Menuiseries vitrées
- Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)
- Cartouches d'encres usagées / Plâtre, laine de verre, laine de roche
- Jouets et Jeux / Articles de sport et loisir



Déchets refusés :

- Ordures ménagères / Déchets d'activités industrielles, artisanales et commerciales
- Déchets explosifs et radioactifs / Bouteilles de gaz / Extincteurs
- Déchets anatomiques / Médicaments
- Cadavres d'animaux et les déchets putrescibles ou déjà fermentés (fumier)

Horaires des déchèteries en CCFL

Estaires - Rue du Courant

Fermeture : mardi, dimanche, jours fériés
Horaires :

Du lundi au vendredi 10h00-12h30 et 14h00-18h00

Le samedi 10h00-12h30 et 14h00-18h30

Contact : 06 78 76 29 32

Le quai de la déchèterie d'Estaires a été démonté, les bennes sont désormais positionnées au sol

Laventie – 2 Ter, rue de la Gare

Fermeture : jeudi, dimanche, jours fériés
Horaires :

Du lundi au vendredi 10h00-12h30 et 14h00-18h00

Le samedi 10h00-12h30 et 14h00-18h30

Contact : 06 33 59 22 76

Merville - Rue Victorine Deroïde

Fermeture : mardi, dimanche, jours fériés
Horaires :

Du lundi au samedi 08h30-12h30 et 13h30-16h30

Contact : 06 19 83 47 54

La CCFL vous aide à réduire votre facture énergétique !

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des habitants du territoire et de lutte contre la déperdition énergétique, la Communauté de communes Flandre Lys vous aide à réduire votre facture énergétique. Et ce grâce à diverses subventions détaillées ci-dessous.

Panneaux solaires thermiques

Le chauffe-eau peut produire jusqu'à 70% de l'eau chaude nécessaire aux besoins d'une famille (douches, petits lavages, entretien de la maison, usages en cuisine...).

Outre la production d'eau chaude, certains équipements solaires peuvent également répondre à une partie des besoins en chauffage de la famille. Il s'agit des systèmes solaires combinés (eau sanitaire + chauffage), qui peuvent couvrir entre 20 et 40% de vos besoins annuels (selon la taille de l'installation).

A ce titre, la CCFL peut accorder, sur dossiers :

○ une aide pour le chauffe-eau solaire de 1 000€ pour une installation individuelle et 1 500 € pour une installation collective (minimum 3 logements)

○ une aide pour le système combiné de 1 500 € pour une installation individuelle et 2 000 € pour une installation collective (minimum 3 logements)



Isolation des murs et toitures

Parce que l'énergie qui coûte le moins chère est celle que l'on ne produit pas, la CCFL accorde une subvention sur dossier dans le cadre de vos travaux d'isolation des murs et des toitures, afin d'éviter les surconsommations à cause des déperditions.

Cela concerne les habitations de plus de 15 ans. Les travaux devant être réalisés par des professionnels labellisés RGE. Grâce à ces travaux, vous pouvez réduire votre facture énergétique d'environ 30%.

Ces aides varient de **10 à 19 € par m²** selon les matériaux utilisés et le revenu fiscal de référence ANAH du ménage.

Menuiseries

Changez vos portes et fenêtres, c'est réduire votre consommation d'énergie. Pour prétendre à la subvention de la CCFL relative aux travaux de menuiserie (aide de 20% du montant total TTC des portes et fenêtres hors main d'œuvre et dans la limite de 800 € par logement), les travaux doivent concerner au moins 50% du nombre total de portes et fenêtres donnant sur l'extérieur, sur une habitation d'au moins 15 ans. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels labellisés RGE.



Chaudière à bois

La CCFL peut également vous aider dans votre projet d'installation d'une chaudière à bois. Cette aide d'un montant de 1 000 € maximum concerne les chaudières à bois ou autres biomasses de puissance inférieure à 300 Kw. L'installation doit être réalisée par des installateurs certifiés RGE.

Pour toutes vos demandes relatives à ces aides, merci de contacter le service Environnement de la CCFL contact@cc-flandrelys.fr ou 03 28 50 14 90

Nouvelle année record pour la base nautique Flandre lys !

Après une année 2023 déjà qualifiée d'exceptionnelle, la Base nautique Flandre Lys a poursuivi en 2024 son rayonnement avec une fréquentation toujours plus importante, et ce malgré une météo pas toujours au beau fixe.



Equipement de loisirs bien connu des habitants du territoire, la Base nautique attire année après année une clientèle hors-CCFL. Les chiffres reflètent le succès et la qualité des activités proposées sur cette base communautaire. Avec une hausse de 2,4% des recettes en 2024, la base nichée à Haverskerque, non loin de la jonction des départements du Nord et du Pas-de-Calais, établit un nouveau record et montre qu'elle a encore du potentiel pour se développer et attirer une nouvelle clientèle.

Les activités qui ont eu le plus la côte et qui ont drainé le plus de monde sont le pédalo, le canoé, le bateau électrique, le stand up paddle et le kayak. A noter que les nouveautés 2024, à savoir le water roller et les trottinettes électriques tout terrain, ont permis de diversifier l'offre et répondre aux attentes des usagers, notamment celles des familles.

La mise en service en 2025 du radeau solaire (lire page 17) permettra d'offrir une nouvelle façon de naviguer sur la Lys.



Base nautique Flandre Lys :
Impasse route Nationale – 59 660 Haverskerque

Unique en France, la base nautique proposera un radeau solaire en 2025 !

Rencontre avec le créateur du radeau solaire, Geert Dekleermaeker

Pouvez-vous nous présenter le radeau solaire ?

Le radeau est un catamaran. Il mesure 6 mètres de long et 2,4m de large, avec un tirant d'eau minimale. Grâce à ça, on a le minimum de friction avec l'eau et donc possibilité d'être propulsé par un moteur électrique (2 CV) qui reçoit toute son énergie par les panneaux solaires à bord. Le radeau est complètement autonome, durable et circulaire. Nos machines pour construire nos navires sont tous électrique et tous chargées à 100% énergie solaire.

Comment avez-vous eu l'idée de créer ce bateau ?

Je suis passionné par la voile. J'ai eu cette idée de créer un bateau solaire en changeant simplement l'énergie, en passant de la voile au solaire. J'ai vu que ça pouvait fonctionner et je me suis lancé dans ce projet.

Comment fonctionne le radeau ?

On cherche chaque fois la balance entre minimum de friction avec l'eau et maximum de surface pour supporter suffisamment de panneaux solaires. On construit aussi des navires pour transport de marchandises : des bateaux de huit mètres de long, avec moteur de 20CV qui transporte jusqu'à 3 tonnes. Donc 100% durable,

pas de pollution d'eau et moins de trafic dans les rues. Nous travaillons aussi sur un modèle de trois mètres sur neuf mètres, qui sera une maison durable sur un bateau : les panneaux solaires sont utilisés pour naviguer et le soir on utilise les panneaux pour éclairer et chauffer la maison durable sur l'eau.

A quelle allure peut-il aller ?

Ça dépend du modèle : ce bateau pour tourisme est développé pour naviguer toute la journée à une vitesse de marche. Bien sûr, les vitesses peuvent être augmentées, mais à ce moment-là, les navires ont besoin de plus de place pour les panneaux solaires et donc moins de confort à bord.

Le radeau est facilement maniable ?

Il n'y a pas besoin de permis bateau, puisqu'ils sont très légers très viables et faciles à manipuler. Tout le monde peut l'utiliser à condition d'avoir 18 ans.

Combien de personnes peut-il y avoir à son bord ?

On a des modèles de quatre, six ou huit personnes. Le tout premier en France a été livré à la base nautique Flandre Lys, à Haverskerque. Ici, c'est un modèle qui peut accueillir 8 personnes au maximum.



Un radeau solaire en France, c'est une première ?

Absolument, c'est une grande première et je suis fier que ce soit ici en Flandre Lys, non loin de ma Belgique natale. On a aussi des contacts avec d'autres grandes villes européennes qui sont intéressées par le concept, comme Göteborg, Hanovre et Rotterdam, mais on se souviendra que la toute première a navigué ici sur le territoire de la Communauté de communes Flandre Lys !

Radeau
disponible
sur
réservation :



Esperlukids : un prix littéraire pour les plus petits !

La CCFL propose cette année un nouveau prix littéraire pour les enfants de 0 à 9 ans, avec trois classes d'âges (0-3 ans / 3-6 ans / 6-9 ans). Ce prix intitulé Esperlukids prend la succession en Flandre Lys du prix Tiot Loupiot.

EsperLu-Kids

Esperlukids, c'est avant tout une sélection de livres adaptés en fonction des catégories. C'est un prix littéraire 100% Flandre Lys ! Les ouvrages émanent désormais d'une sélection d'albums choisis par les bibliothécaires du réseau l'Esperluette en partenariat avec les professionnels de la Petite enfance. Des personnes de référence qui connaissent les goûts des habitués des structures du réseau de bibliothèques. Chacun pourra passer en bibliothèque, lire les trois albums et faire voter son enfant.

Ce prix littéraire est proposé aux enfants du territoire et à ceux fréquentant les bibliothèques de l'Esperluette.

Dans chacune des trois catégories (EsperluBaby, EsperluMini, EsperluJunior), trois albums adaptés à la classe d'âge sont à découvrir. Les enfants voteront pour leur album préféré afin d'élire in fine un album coup de cœur par catégorie. L'objectif d'Esperlukids reste pour les enfants de tester et d'attiser leur goût pour la lecture et de leur permettre à l'instar des plus grands de pouvoir donner leur avis sur la littérature.



Esper-lu Baby / 0-3 ans

- **Viens !**
de Ramona Badescu
- **Bonjour Anita**
de Gwendolline Raison
- **Chez Bergamote**
de Nakamura Junko

Esper-lu Mini/ 3-6 ans

- **Attends, c'est si long !**
Jonny Lambert
- **Des papillons dans la nuit**
de Olivier Ka
- **Doris se cache**
de Lo Cole

Esper-lu Junior / 6-9 ans

- **Pagaille en Pagaies**
de Marie Dorléans
- **Le géant trop grand**
de Anne-Florece Lemasson
- **Ton cœur bat au rythme de la Terre** de Claire Cantais

Le prix littéraire Esperlukids se déroule de janvier au 31 mai 2025 ! Les livres sont consultables dans les bibliothèques du réseau l'Esperluette. Quant aux bulletins, ils sont à déposer dans les urnes prévues à cet effet au sein du réseau des bibliothèques.



Chorale : RDV à Estaires le 19 janvier !

Depuis le mois de septembre, quelque 60 choristes amateurs de tout âge se retrouvent pour prendre part au projet de chorale intercommunale, dans le cadre de la collaboration avec l'association « Concerts de Poche », sous la houlette du chef de chœur Virginie Esposito.

Un projet à dimension intercommunale qui regroupe des habitants des différentes communes réunis autour de la même passion pour le chant choral lors d'ateliers hebdomadaires à La Gorgue, Fleurbaix et Lestrem. En complément, des collégiens participent à des ateliers d'écriture et transmettent au chœur la composition originale qui sera interprétée sur scène le jour J.

Certes l'apprentissage et les répétitions sont des moments fédérateurs et conviviaux, mais rien de tel pour ces choristes amateurs que de s'essayer à la scène devant un public. Le trac sera sans nul doute de la partie, mais le plaisir de se produire et de mener à son terme ce projet artistique n'en sera que plus grand.

Dimanche 19 janvier 2025, c'est à Estaires qu'aura lieu cette représentation publique de chant choral en première partie du concert « L'Oiseau et le musicien » avec les Chanteurs d'oiseaux.

 Dimanche 19 janvier 2025 - 17h

 Salle George Ficheux - Rue du Collège - Estaires

Tarifs : 10 € plein / 6 € réduit

Programme des ateliers numériques jusqu'en mars !

Les conseillers numériques Flandre Lys vous proposent toute l'année des ateliers pour devenir plus autonome et mieux vous débrouiller sur votre ordinateur, smartphone ou tablette. Ces ateliers sont gratuits pour les habitants de la CCFL et les abonnés du réseau L'Esperluette, sur inscription auprès d'un conseiller numérique. Les thématiques proposées sont l'initiation aux tablettes et smartphone, la gestion de ses photos, l'internet en toute sécurité, les réseaux sociaux ou encore la découverte de l'imprimante 3D.

Programme
disponible
sur :



Laissez-vous tenter par les 1001 nuits !

Après le Pays du soleil levant l'an dernier, place cette année à l'Orient et aux contes des 1001 nuits. Durant trois mois, de janvier à mars, de nombreuses animations auront lieu autour de cette thématique orientale.

A l'occasion de la 27^e édition du Printemps des Poètes, la Communauté de communes Flandre Lys et l'association Chemins Inattendus, associés au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et au Centre national du Livre, vous proposent de vous évader direction l'Orient et l'éruption imaginative autour des 1001 nuits. Entre contes, danse, ateliers d'initiation et concours de poème ouvert à tous, vous trouverez forcément dans cette programmation votre bonheur.

Faire découvrir la culture orientale au plus grand nombre, permettre une ouverture au monde. Tels sont les leitmotifs des organisateurs de cette édition 2025 du Printemps des poètes en Flandre Lys

Ces activités s'étendent sur près de trois mois dans les huit communes de la CCFL, entre janvier et mi-mars, et seront animées par des spécialistes du genre, parmi lesquels figurent des peintures de la culture orientale, comme la compagnie Manjushree.

Au menu de cette édition 2025, de nombreux ateliers seront proposés dans les

bibliothèques et médiathèques du réseau L'Esperluette pour vous initier à la culture orientale :

danse orientale avec la compagnie Manjushree, initiation au henné animée par Jessica, création de lanternes animée par Léna, contes bilingues (français/arabe), conception florale ou encore initiation à la musique orientale avec le percussionniste Eric Navet.

Autre moment fort de cette édition 2025 : le concours de poème. Il est ouvert depuis le 1^{er} janvier et se termine le 28 février. Il est organisé en trois catégories : jeunes, adultes, photo poème. Des ateliers d'initiation à l'écriture de poèmes sont proposés entre le 15 janvier et le 8 février dans les bibliothèques du

réseau L'Esperluette.

Retrouvez le programme sur www.cc-flandrelys.fr



Soirée de clôture 📅 le 18 mars à 19h
à l'Espace culturel Robert-Hossein !

Spectacle des 1001 Nuits, par la Compagnie Manjushree, suivi de la déclamation en public des sonnets sélectionnés par le jury, puis d'un spectacle de danse orientale et de la remise des prix des lauréats du concours de poème.

Gratuit – Ouvert à tous

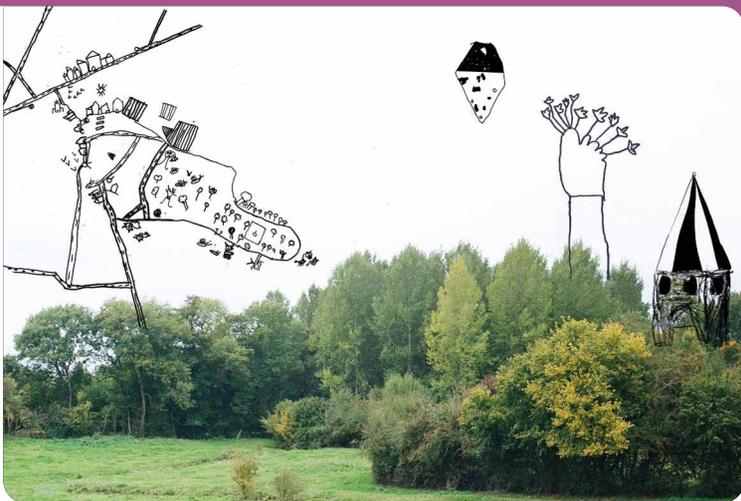
Explorez le territoire avec les artistes du CléA Flandre Lys !

Le **Contrat local d'éducation artistique** Flandre Lys revient en ce début d'année avec un nouveau collectif et un nouveau projet mixant culture et territoire. Les leitmotifs restent les mêmes : distiller la culture au plus grand nombre, faire participer les acteurs du territoire à ce projet. Le choix s'est porté pour 2025 (janvier à juin) sur le collectif « Studio Caillou », un collectif de paysagistes, cartographes.

Pouvez-vous présenter le collectif « Studio Caillou » ?

Nous sommes trois, Manon, Chloé, Sullivan et sommes diplômés de l'École nationale supérieure de paysage (ENSP Versailles). Nous sommes un collectif de paysagistes-concepteurs travaillant sur les espaces extérieurs et la question de la transformation des territoires, principalement les territoires ruraux et semi-urbains.

Notre démarche implique de fait les habitants du territoire (associations, institutionnels, écoles...) afin d'avoir une vision partagée et de co-construire. Nous intervenons soit sur commande spécifique soit, comme c'est le cas ici en Flandre Lys, sous forme de résidence. Cela fait quatre ans que Studio Caillou existe et nous multiplions les réalisations. Nous sommes heureux de pouvoir découvrir le territoire Flandre Lys, ses spécificités et ses habitants et de proposer un regard différent sur le territoire mêlant art et paysages, récits et cartes...



Le projet du CléA tournera autour de la réalisation d'un Atlas...

Nous allons construire un atlas de la CCFL, une intercommunalité à échelle humaine avec huit communes. Cela permettra de travailler avec plusieurs partenaires pour chacune des huit communes et de compiler ces réalisations sur l'ensemble du territoire afin de créer un atlas Flandre Lys. L'objectif sera de dessiner ensemble un atlas qu'on pourrait définir ainsi comme un état des lieux du territoire vu par ses habitants et ses acteurs.

Quelles méthodes allez-vous utiliser pour fédérer autour de vous les acteurs du territoire et faire que ce projet soit co-construit ?

Nous venons dans un premier temps sur le territoire pour rencontrer les habitants, les structures scolaires, associatives, sociales et institutionnelles,

expliquer le projet et la démarche afin de co-construire cette réalisation. Nous allons d'abord établir un diagnostic des paysages, ce qui permettra d'identifier le paysage en caractérisant les dynamiques qui le composent et le modifient. On va travailler à partir de cartes existantes et qui sont des éléments fédérateurs, ce qui permettra de dessiner de nouvelles cartes qui adopteront le point de vue et le ressenti des acteurs du territoire. On utilisera également le récit et les photos, l'art et les caractéristiques du territoire. L'idée est de mettre en relation l'ensemble des huit projets et d'en faire un travail en commun à l'échelle de l'intercommunalité avec la Lys comme élément de continuité territoriale. Pour résumer, la notion de fiction-réelle nous permet d'entrer dans la compréhension des lieux tout en construisant des imaginaires avec les participants aux différents gestes artistiques que nous mènerons.

Informer et sensibiliser à la surexposition aux écrans !

Depuis le second semestre 2024, dans le cadre de la Convention territoriale globale (CTG), le Relais petite enfance de la CCFL met l'accent sur la problématique de l'exposition des enfants aux écrans et des conséquences que cela peut engendrer.

Informer et sensibiliser les parents et les enfants, mais aussi les professionnels, aux risques liés à la surexposition aux écrans notamment chez les jeunes enfants. Le tout sans jugement et dans la bienveillance. Pour diffuser ces messages au plus grand nombre, l'accent a été mis sur plusieurs supports avec comme leitmotiv l'accroche « Enfants en éveil, écrans en veille ! »

Des conférences ont ainsi lieu dans les communes, comme notamment la conférence-débat du 25 novembre au siège de la CCFL sur « Les enfants face aux écrans » animée par un ponte dans le domaine, Anne-Lise Ducanda.



Outre les conférences, les débats, le RPE Flandre Lys a mis à disposition des huit communes de l'intercommunalité une exposition clé en mains dans un dessin ludique de placer ce thème sociétal au cœur des préoccupations de l'ensemble des parents. Ludique et interactive, cette exposition a déjà été déployée dans quatre communes en 2024 et le sera dans les quatre autres communes durant l'année 2025. Elle met l'accent sur les outils d'éveil en alternative aux écrans (lecture, motricité, découvertes sensorielles...) que tout un chacun peut tester. Des impromptus théâtralisés avec des interventions décalées et humoristiques permettent également de faire prendre conscience sans toutefois culpabiliser. L'idéal étant de tendre vers la règle du 3-6-9-12 qui est définie par les spécialistes comme :

- Pas d'écran avec 3 ans
- Pas de console de jeu avant 6 ans
- Pas d'Internet accompagné avant 9 ans
- Pas d'Internet seul avant 12 ans

PETITE ENFANCE
ETRE PARENT
JEUNESSE
ENFANCE

Flandre Lys
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENFANTS EN ÉVEIL, ÉCRANS EN VEILLE !

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION FACE AUX RISQUES LIÉS À LA SUREXPOSITION AUX ÉCRANS

• Animations musicales
• Exploration sensorielle
• Sensibilisation au bon usage des écrans

Mercredi 9 et jeudi 10 octobre
De 9h30 à 12h et de 14h à 16h

La Gorgue
Espace Yves Duteil

CCFL
La Robe Histoire
SA
Gratuit 0 - 6 ans
médiathèque
LA GORGUE



WhatsApp

Rejoignez la chaîne de la CCFL

1

Téléchargez l'application WhatsApp, si vous ne l'avez pas encore

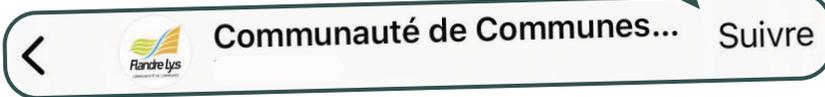
2

Scannez le QR code avec votre téléphone



3

Cliquez sur suivre

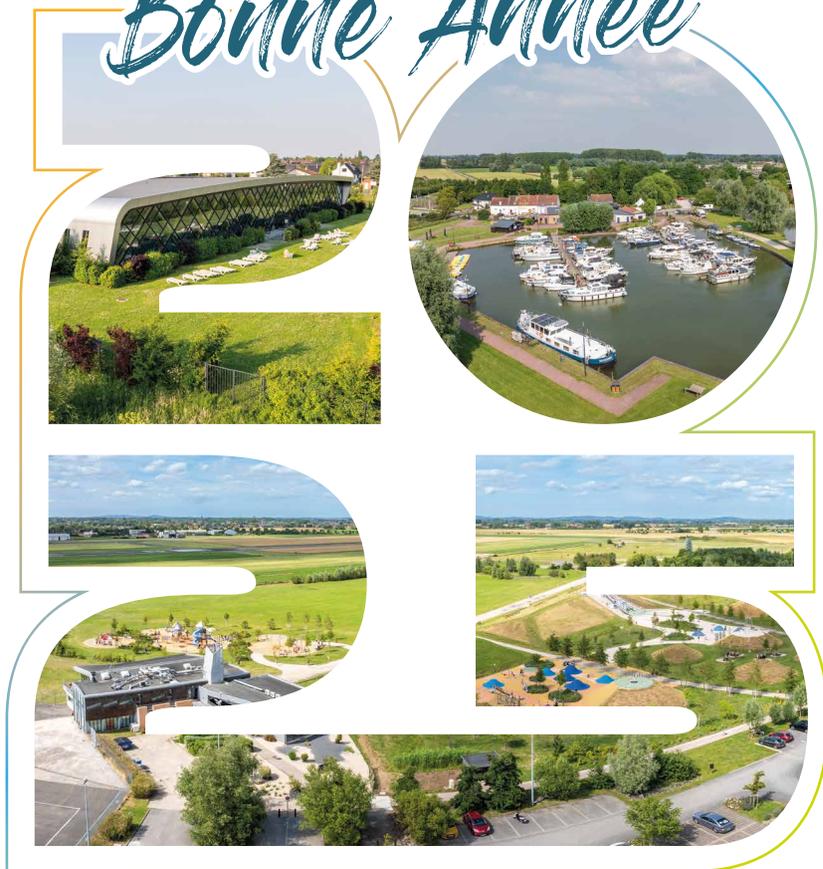


4

Activez les notifications



Bonne Année



Jacques Hurlus,
Président de la Communauté de communes Flandre Lys

Les Vice-présidents,
L'ensemble des élus communautaires,
Le Directeur Général des Services
Et le personnel

Vous souhaitez une belle et heureuse année **2025 !**

 **Flandre Lys**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES